

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Etablissement  
Lundi 30 mai 2016**

Présents:
<b>Représentants de l'Administration, membres de droit</b>
<b>CHESNE Michel, </b> <i>Proviseur</i>
<b>HARTVICK Cédric, </b> <i>Directeur Primaire</i>
<b>HERNANDEZ DE LA MANO Nicolas, </b> <i>Directeur des affaires financières</i>
<b>WALCZYK Natacha, </b> <i>CPE</i>
<b>Représentants des personnels</b>
<b>DEBRED A Jehan, </b> <i>Représentant(e) des personnels non enseignants</i>
<b>Représentants des parents et des élèves</b>
<b>BRETON, Eva, </b> <i>Représentant(e) des parents</i>
<b>PEPIOT Julie, </b> <i>Représentant(e) des parents</i>
<b>Personnalités invitées</b>
<b>JAKOBSEN Mette, </b> <i>Directrice des études danoises</i>
<b>ABDELMOUMENE Chérif, </b> <i>Directeur Garderie</i>
<b>CARON Marie José, </b> <i>Conseillère Consulaire</i>
<b>DE VISME Luc, </b> <i>Conseiller Consulaire</i>
<b>SEGRETAIN CHRISTIANSEN Emmanuelle, </b> <i>Secrétaire</i>

**Absents excusés**

**MARTINEAU Emmanuel,** *Représentant(e) des personnels enseignants 1<sup>er</sup> degré*

**HARDIT Christine,** *Représentant(e) des personnels enseignants 1<sup>er</sup> degré*

**INGEMANN Frederikke,** *Représentant(e) des parents*

**ROBERT Thierry,** *Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle*

**PAUL Sylvie,** *Consul*

**BADACHE Pascal,** *Conseiller Consulaire*

**M. CHARTON Romain,** *Représentant(e) des élèves*

**Ordre du jour**

1. Adoption du Procès-Verbal du 01 février 2016..... 1
2. Présentation de la rentrée 2016..... 1
  - 1) Structures pédagogiques ..... 1
  - 2) Mise en place de la réforme des cycles 1, 2, 3 et 4..... 2
3. Projets pédagogiques ..... 3
  - 1) Portraits d'Europe..... 3
  - 2) Action Pédagogique Pilote ..... 3
4. Projets et travaux ..... 3
  - 1) Projet cour ..... 3
5. Questions diverses..... 4
  - 1) Absence des professeurs : solutions apportées qu'elles soient d'ordres budgétaires, d'organisations et de communications avec les parents. .... 4

**1. Adoption du Procès-Verbal du 01 février 2016**

LE PV du CE du 1 février 2016 est adopté.

**2. Présentation de la rentrée 2016**

**1) Structures pédagogiques**

**Sur le 1<sup>er</sup> degré :**

	Rentrée 2015	Rentrée 2016	Nombre de classes envisagées:		
			PS	MS	GS
Maternelle	<b>172</b>	<b>170</b>	45	62	63

7 classes prévues, une 8<sup>ème</sup> classe peut être ouverte si les effectifs des inscriptions augmentaient pendant les vacances.

	Rentrée 2015	Rentrée 2016	Nombre de classes envisagées:				
			CP	CE1	CE2	CM1	CM2
<u>Elémentaire</u> :	<b>341</b>	<b>371</b>	94	78	67	71	61

Soit un total de prévisionnel de **541 élèves** (Rentrée 2015 : 513 élèves) sur le 1<sup>er</sup> degré

### Sur le 2<sup>nd</sup> degré :

	Rentrée 2015	Rentrée 2016	Nombre de classes envisagées:			
			6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
<u>Collège</u> :	<b>236</b>	<b>255</b>	66	66	65	58
			3	3	3	3

	Rentrée 2015	Rentrée 2016	Nombre de classes envisagées:		
			2 <sup>nd</sup> e	1 <sup>ère</sup>	Term.
<u>Lycée</u>	<b>97</b>	<b>97</b>	32	ES/L : 16 S : 21	ES/L : 10 S : 18
			2	1	1

Soit un total prévisionnel de **352 élèves** (Rentrée 2015 : 333) sur le secondaire

Total des effectifs : **893 élèves**.

## 2) **Mise en place de la réforme des cycles 1, 2, 3 et 4**

M. Hartvick, directeur de l'école primaire, présente le volet de la réforme qui s'applique au 1<sup>er</sup> degré. C'est la dernière étape de la réforme qui a profondément refondée l'école primaire, celle des programmes.

Le découpage des cycles à la prochaine rentrée scolaire va évoluer : le cycle 1, cycle des apprentissages premiers a vu ses programmes changer depuis la rentrée 2015. Le cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux regroupera les classes de CP, CE1 et CE2. Ce cycle a pour priorité la maîtrise des langages et notamment de la langue française.

Enfin le cycle 3, cycle de consolidation regroupe les classes de CM1, CM2 et Sixième. Ce cycle a une double responsabilité : **consolider les apprentissages fondamentaux** qui ont été engagés au cycle 2 et qui conditionnent les apprentissages ultérieurs ; **permettre une meilleure transition entre l'école primaire et le collège** en assurant une continuité et une progressivité entre les trois années du cycle.

Monsieur le Proviseur présente les spécificités du cycle des approfondissements ou cycle 4 qui concerne les classes de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> du collège. Les phases d'orientation ne seront plus les mêmes, l'orientation se fera en fin de 6<sup>e</sup> et fin de 3<sup>e</sup>.

Le cycle 3 de la scolarité s'est achevé avec la première année du collège. Les élèves se sont progressivement habitués à une nouvelle organisation pédagogique et aux nouveaux rythmes des enseignements, à vivre dans un nouveau cadre qu'ils ont appris à décoder et à comprendre. Ils continuent de développer des compétences dans les différentes disciplines et dans les parcours transversaux. L'interdisciplinarité favorise cette souplesse et cette adaptabilité.

Ces compétences, sont évaluées régulièrement et validées en fin de cycle.

La diversité des supports, de dispositifs ou d'activité tels que les travaux en groupe, la conception de travaux plus personnels contribuent à développer la créativité.

À la fin du collège, les compétences développées au fil des ans sont soumises à une validation dans les cinq grands domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, sans compensation d'un domaine par un autre :

- Les langages pour penser et communiquer
- Les méthodes et les outils pour apprendre (le travail en classe et le travail personnel augmentent progressivement au cours des 3 années. L'apprentissage du travail coopératif et collaboratif en classe mais aussi au travers des EPI permet l'autonomie nécessaire à des poursuites d'études)
- La formation de la personne et du citoyen les systèmes naturels et techniques
- Les représentations du monde et l'activité humaine

Le parcours d'éducation artistique et culturel, le parcours d'avenir qui permet à l'élève de mettre en application des connaissances et des compétences acquises dans la préparation de son projet d'orientation.

La réforme introduit les enseignements pratiques interdisciplinaires :

- 5<sup>ème</sup> les thématiques retenues sont : cultures et création artistiques - corps, santé et sécurité
- 4<sup>ème</sup> les thématiques retenues sont : langage et cultures étrangères – transition écologique et développement durable
- 3<sup>ème</sup> les thématiques retenues sont : sciences, technologie et société – monde économique et professionnel

Le D N B tient compte des aménagements de la réforme. Il comportera :

- une épreuve orale qui porte sur un des projets menés par le candidat pendant le cycle 4 dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires, ou sur un des parcours éducatifs ;
- une épreuve écrite qui porte sur les programmes de mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (ou leurs équivalents pour la série professionnelle) ;
- une épreuve écrite qui porte sur les programmes de français, histoire et géographie et enseignement moral et civique.

Les enseignants se sont réunis sur des temps de réflexion pédagogique pour s'approprier et réfléchir à la déclinaison de cette nouvelle réforme.

Un dernier temps de concertation est prévu le 28 juin prochain pour les collègues du collège.

Les projets transversaux vont pouvoir se développer plus facilement.

### **3. Projets pédagogiques**

#### **1) Voyages**

Le Proviseur demande aux membres du Conseil d'Etablissement de valider 2 voyages :

Voyage à Berlin : Concerne les élèves germanistes de la classe de 1<sup>ère</sup> du LFPH et 11<sup>e</sup> classe de Sankt Petri.

Cout maximum de 2500 dkk / élève

Echelonnage des paiements : septembre, octobre et novembre

Voté à l'unanimité

Ski en Norvège : concerne les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 2<sup>nde</sup>

Le coût ne devrait pas être supérieur à celui de cette année.

Le voyage est prévu en janvier 2017 (les dates précises seront communiquées ultérieurement)

Voté à l'unanimité

#### **2) Portraits d'Europe**

C'est un projet culturel résolument humaniste qui vise à renforcer le dialogue entre les 120 établissements « européen » du réseau AEFÉ autour de l'objet EUROPE (67 000 élèves). Conçu à partir d'éléments des nouveaux programmes scolaires applicables à la rentrée 2016, il s'inscrit dans le cadre de la refondation de l'école.

Ce projet contribue également à la mise en œuvre de certains axes du contrat d'objectifs et de moyens ainsi que ceux du plan d'orientation stratégique de l'AEFE.

A partir de thématiques communes portées par 6 projets innovants, mobilisant fortement l'usage du numérique : une Web TV, une Web radio, la BD, la chanson, les portraits et la poésie. Les élèves du primaire et du secondaire vont pouvoir dialoguer avec leurs camarades d'autres lycées implantés en Europe et mieux appréhender la pluralité de cette dynamique européenne.

Une réunion est prévue les 02 et 03 juin à Madrid pour le groupe de pilotage formé des référents de zones.

M. le proviseur encourage les membres du conseil à découvrir le projet sur le site dédié : <http://www.portraitsdeurope-aepe.org>

#### **3) Action Pédagogique Pilote**

Les enseignants souhaitent s'engager dans le projet Portraits d'Europe. Il n'y a pas d'Action Pédagogique Pilote pour le moment.

### **4. Projets et travaux**

#### **1) Projet cour**

M. Hernandez de la Mano, DAF, fait le point sur les travaux de la cour.

Les travaux ne pourront pas être effectués cet été, cependant le Conseil d'Administration a tout de même décidé de faire des travaux de rénovation et d'embellissement de la cour.

## 5. Questions diverses

### **1) Absence des professeurs : solutions apportées qu'elles soient d'ordres budgétaires, d'organisations et de communications avec les parents.**

Monsieur le Proviseur rappelle que la situation de cette année est tout à fait exceptionnelle liée aux absences combinées de plusieurs enseignants sur des périodes de moyenne et longue durée. Il explique que l'embauche de remplaçants comme cela se fait sur le 1<sup>er</sup> degré ne peut être envisagée sur le secondaire en raison notamment de la spécificité des postes du secondaire.

Les problèmes soulevés sont les suivants :

Un vivier local quasi inexistant :

- Il faudrait trouver des enseignants compétents et disponibles pouvant répondre « au pied levé » sur chacune des disciplines enseignées. Nous avons pu nous rendre compte à maintes reprises que ce vivier potentiel n'existe pas sur Copenhague. Nous avons pu expérimenter les très grandes difficultés de recrutement lors de remplacement en cours d'année voir pour des créations de poste sur l'année suivante.

Du point de vue financier, deux problèmes :

- Il n'est pas réellement possible de faire venir quelqu'un en cours d'année pour un remplacement de courte durée (enseignants déjà en poste ; prix élevé du coût de la vie locale, problèmes de logement, prise en charge du transport)
- Il n'est pas possible d'envisager de prévoir l'embauche à l'année de professeurs remplaçants qui ne seraient sollicités que ponctuellement. (coût budgétaire trop important)

La solution envisagée cette année a été de procéder à l'embauche d'enseignants à temps partiel afin de pouvoir augmenter leur service en cas de besoin :

- Nous avons alors été confrontés à l'incompatibilité des emplois du temps des professeurs et des classes dans plusieurs situations. Cette difficulté est également celle que nous avons lorsque nous sollicitons les collègues pour des heures supplémentaires ponctuelles.
- La plupart des contrats à temps partiel que nous avons embauchés nous ont quittés pour un emploi à plein temps dès qu'ils ont trouvé autre chose.

Les remplacements ponctuels sont mis en œuvre sur sollicitation des collègues en poste qui acceptent dans certaines mesures, de faire des heures supplémentaires. Ces heures sont assurées en fonction alors des emplois du temps des collègues et des classes concernées, mais aussi du volume d'heures raisonnablement envisageable.

La mise en œuvre de ces heures ponctuelles de remplacement se fait de la manière suivante :

- Lorsqu'elles sont prévisibles elles conduisent à des aménagements des emplois du temps mis en œuvre en amont ou en aval des dates d'absence.
- Lorsqu'elles ne sont pas prévisibles (maladie) nous sollicitons dans la mesure du possible les collègues de la discipline à même de pouvoir assurer les heures. Cela implique souvent la prise en compte d'un délai raisonnable de préparation des heures de cours par le collègue remplaçant.

Dans le cas des remplacements de congés de longue durée, supérieurs ou égaux à un mois, le système de refusions nous permet de procéder à l'embauche de remplaçants sur la durée du congé.

La communication avec les parents a été rendue difficile cette année dans le cas de certaines absences non programmées. La mise en place d'un congé longue durée sur l'une des situations a permis d'organiser ensuite le remplacement jusqu'à la fin de l'année.

### **2) Reconduction de la poursuite de l'évaluation par compétences en 6e.**

La question de la reconduction de la poursuite de l'évaluation par compétences en 6<sup>e</sup> sans notes pour la rentrée 2016-2017 a été posée aux enseignants, 87,5 % d'entre eux ont souhaité maintenir ce dispositif.

Le conseil vote et se prononce favorablement pour la reconduction pour les 2 prochaines années.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50

Michel CHESNE  
Proviseur